

PROCÈS-VERBAL

Le JEUDI 3 mars 1966

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui à 11 heures et trente du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Hugessen (*président*), Aseltine, Burchill, Connolly (*Halifax-Nord*), Croll, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gershaw, Hollett, Lefrançois, McDonald, McCutcheon, McGrand, McLean, Rattenbury, Willis et Woodrow.—16.

Aussi présent: M. E. Russell Hopkins, secrétaire-légiste et conseiller parlementaire du Sénat.

Le bill S-15, «Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Sante-Croix entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine», est lu et étudié.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Burchill, il est décidé que le Comité demande la permission de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 en français de ses délibérations sur ledit bill.

Le Comité entend les témoins suivants:

M. P. A. Bridle, président du comité interministériel des ponts internationaux, ministère des Affaires extérieures.

M. G. T. Clarke, ingénieur en chef, direction du Génie (aménagement), ministère des Travaux Publics.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Burchill, il est décidé de rapporter le projet de loi sans modification.

A 11 heures et 45 minutes du matin, le Comité s'ajourne jusqu'à la convocation du président.

Attesté.

Le sous-chef de la Division des comités,

John A. Hinds.